

Titre : Comprendre les enjeux du programme égalité filles garçons et le mettre en oeuvre au quotidien dans sa classe

Accroche :

Dans le cadre des priorités éducatives nationales, l'égalité entre les filles et les garçons constitue un enjeu fondamental pour l'École, visant à garantir des conditions d'apprentissage, d'orientation et de réussite équitables pour tous les élèves. La politique ministérielle s'attache non seulement à déconstruire les stéréotypes et préjugés de genre, mais aussi à prévenir les violences sexistes et sexuelles et promouvoir une culture de l'égalité au sein de la communauté éducative. Les personnels doivent être en mesure de sensibiliser, prévenir et agir dans leurs pratiques quotidiennes : de l'analyse des situations d'apprentissage à la conduite des projets pédagogiques, en passant par la communication éducative et la promotion d'un label « Égalité filles-garçons » au niveau des établissements. L'enseignant devient alors une pièce essentielle dans cette conduite du changement audacieuse mais nécessaire. Cette ambition s'inscrit pleinement dans les orientations stratégiques du Schéma directeur de la formation continue 2025-2029 du MEN, qui vise, entre autres, à réduire les inégalités, à renforcer les pratiques pédagogiques inclusives et à ancrer les valeurs républicaines dans l'ensemble des parcours de formation des personnels. Le présent dispositif de formation se positionne donc comme un levier structurant pour faire de l'égalité entre les filles et les garçons une réalité vécue à l'École, en cohérence avec les engagements institutionnels actuels.

Prérequis pour entrer en formation (préciser le niveau d'entrée indispensable pour suivre la formation) :

Sans pré requis

Pré requis réglementaires (1) → précisez :

Pré requis pédagogiques (2) → précisez :

(1) Niveau d'études, diplômes, certifications, expérience professionnelle, fonctions exercées obligatoires pour suivre la formation

(2) Niveau de connaissances, de savoir-faire, nécessaires pour suivre la formation

Public concerné / ciblé : Enseignant.es du 1er et du 2d degré

Objectifs pédagogiques (à l'issue de la formation, les stagiaires auront appris comment...) :

1. Comprendre les enjeux sociétaux et éducatifs du programme égalité fille-garçon.

Sarl Didascal Formation

N° de déclaration d'activité de formateur (ne vaut pas agrément de l'État) : 76300426130 – SIRET N°838 107 290 00010 - APE 8559A

2 impasse de la Montagnette - 30190 SAUZET Mail : didascal@didascal-formation.fr

Jean-Luc Dacheux, directeur et responsable pédagogique : 06.13.03.45.78

Lucie Roumégoux, responsable administrative, référente handicap : 06.42.11.41.83

Mélanie Delgado, assistante de formation et de gestion : 06.07.26.55.21

Organisme certifié Qualiopi pour les actions de formation

2. Définir le concept de stéréotype en comprendre les mécanismes et les conséquences sur le développement du jeune afin d'adopter la posture adéquate en fonction de la situation.
3. Adapter sa posture et ses propositions pédagogiques pour faire vivre l'égalité fille garçon au quotidien dans sa classe.
4. Initier le changement de tous les acteurs en matière d'égalité filles-garçons, particulièrement en matière de violences sexistes et sexuelles et identifier les leviers et les freins.

Objectifs opérationnels (à l'issue de la formation, les stagiaires seront capables de...) :

1. Maîtriser les textes réglementaires et les références institutionnelles relatifs à l'égalité filles-garçons et à la prévention des violences sexistes dans le cadre scolaire.
2. Comprendre et distinguer les notions clés liées au genre (sexe, genre, stéréotypes) et leurs impacts sur les parcours éducatifs des élèves.
3. Identifier et déconstruire les stéréotypes de genre dans les pratiques pédagogiques, les interactions en classe et les choix d'orientation.
4. Reconnaître les situations de discrimination ou d'inégalités de genre afin d'agir de manière proactive et adaptée dans la classe et au sein de l'établissement.
5. Concevoir et mettre en œuvre des pratiques pédagogiques et éducatives inclusives, favorisant l'égalité des chances et l'implication de tous les élèves.
6. Intégrer l'égalité filles-garçons dans les projets d'établissement, les activités pédagogiques et la vie scolaire, y compris dans les actions transdisciplinaires et partenariales.
7. Développer des stratégies de communication et de sensibilisation auprès des élèves, des familles et des équipes éducatives autour des questions d'égalité et de respect mutuel.
8. Élaborer des actions concrètes de prévention des violences sexistes et sexuelles, en lien avec les dispositifs institutionnels et les ressources disponibles.

Contenu et déroulement :

Journée 1 : S'approprier et analyser sa pratique

Matinée : S'approprier

Temps 1 : Cadre institutionnel et enjeux éducatifs

Objectif : Maîtriser les textes réglementaires et les références institutionnelles relatifs à l'égalité filles-garçons et à la prévention des violences sexistes dans le cadre scolaire

Modalités pédagogiques : Méthode expositive et travail collaboratif autour des textes officiels et de chiffres clés notamment en matière d'orientation

Sarl Didascal Formation

N° de déclaration d'activité de formateur (ne vaut pas agrément de l'État) : 76300426130 – SIRET N°838 107 290 00010 - APE 8559A
2 impasse de la Montagnette - 30190 SAUZET Mail : didascal@didascal-formation.fr
Jean-Luc Dacheux, directeur et responsable pédagogique : 06.13.03.45.78
Lucie Roumégoux, responsable administrative, référente handicap : 06.42.11.41.83
Mélanie Delgado, assistante de formation et de gestion : 06.07.26.55.21
Organisme certifié Qualiopi pour les actions de formation

professionnelle.

Temps 2 : Définir les concepts et évaluer leurs impacts

Objectifs : Comprendre et distinguer les notions clés liées au genre (sexe, genre, stéréotypes) et leurs impacts sur les parcours éducatifs des élèves.

Modalités pédagogiques : Méthode expositive. Activité réflexive individuelle puis en groupe pour reconnaître puis définir les notions de représentations, stéréotypes, préjugés et discrimination, à partir d'une liste d'exemples. Points communs et différences entre les notions genrées ou non genrées. Les lier aux conséquences pour le jeune.

Après-midi : Analyser

Temps 3 : Analyser sa pratique et repérer les actions générant des stéréotypes genrés

Objectif : Identifier et déconstruire les stéréotypes de genre dans les pratiques pédagogiques, les interactions en classe et les choix d'orientation

Modalités pédagogiques : Analyse individuelle de sa pratique puis mise en commun. Identification des zones de vigilance. Application à une étude de cas.

Temps 4 : Analyser les interactions et les actions possibles.

Objectif : Reconnaître les situations de discrimination ou d'inégalités de genre afin d'agir de manière proactive et adaptée dans la classe et au sein de l'établissement

Modalités pédagogiques : Analyse de situations fictives. Élaboration d'un champ d'action. Mise en commun.

Conclusion de la journée :

Rappel des notions vues. Recueil d'impression à l'aide de post-it de couleur (rouge : ce qui m'inquiète, bleu : ce qui me rassure)

Journée 2 : Impulser le changement

Matinée : Définir le changement

Temps 1 : Définir le changement de manière générale et dans le cas particulier de l'égalité filles-garçons

Objectif : Intégrer l'égalité filles-garçons dans les projets d'établissement, les activités pédagogiques et la vie scolaire, y compris dans les actions transdisciplinaires et partenariales.

Sarl Didascal Formation

N° de déclaration d'activité de formateur (ne vaut pas agrément de l'État) : 76300426130 – SIRET N°838 107 290 00010 - APE 8559A

2 impasse de la Montagnette - 30190 SAUZET Mail : didascal@didascal-formation.fr

Jean-Luc Dacheux, directeur et responsable pédagogique : 06.13.03.45.78

Lucie Roumégoux, responsable administrative, référente handicap : 06.42.11.41.83

Mélanie Delgado, assistante de formation et de gestion : 06.07.26.55.21

Organisme certifié Qualiopi pour les actions de formation

Modalités pédagogiques : Identification des points sensibles dans le quotidien d'un établissement. Travail par cycle puis mise en commun afin d'identifier des points sensibles invariants en fonction de l'âge dans le quotidien d'un établissement. Relecture de projet, d'organisation sous l'angle genré. Modifications. Présentation.

Temps 2 : Développer une communication adaptée et efficace

Objectif : Développer des stratégies de communication et de sensibilisation auprès des élèves, des familles et des équipes éducatives autour des questions d'égalité et de respect mutuel.

Modalités pédagogiques : Mise en situation. Travail coopératif autour d'un public cible (élèves, familles, équipes éducatives) : vocabulaire adapté, anticipation des réactions notamment des freins. Présentation.

Après-midi : Agir

Temps 3 : S'outiller et établir les invariants d'une séance dédiée uniquement à EVAR

Objectif : Élaborer des actions concrètes de prévention des violences sexistes et sexuelles, en lien avec les dispositifs institutionnels et les ressources disponibles.

Modalités pédagogiques : Méthode expositive définition des concepts de violence, violence sexiste, violence sexuelle. Identifier les signaux d'alerte. Découvrir les ressources. Travail de groupe à partir d'une situation fictive : élaboration de l'action de prévention. Présentation et validation par le groupe.

Conclusion de la journée :

Rappel des notions vues. Recueil d'impression sur la projection dans son établissement

Conclusion de la formation :

Google form : ce qui m'a conforté dans ma pratique, ce qui a changé mon point de vue, ce que je me semble capable de faire.

Supports utilisés :

- Diaporama
- Documents institutionnels
- Vidéos

Sarl Didascal Formation

N° de déclaration d'activité de formateur (ne vaut pas agrément de l'État) : 76300426130 – SIRET N°838 107 290 00010 - APE 8559A
2 impasse de la Montagnette - 30190 SAUZET Mail : didascal@didascal-formation.fr
Jean-Luc Dacheux, directeur et responsable pédagogique : 06.13.03.45.78
Lucie Roumégoux, responsable administrative, référente handicap : 06.42.11.41.83
Mélanie Delgado, assistante de formation et de gestion : 06.07.26.55.21
Organisme certifié Qualiopi pour les actions de formation

- Ressources pédagogiques : outils, bibliographie, sitographie

Compétences professionnelles visées (par référence à l'A. du 1er juillet 2013) :

Compétence(s) du référentiel métier concernée(s) : <i>une (ou plusieurs) des 19 compétence(s) métier inscrites dans le référentiel de compétences des métiers du professorat et de l'éducation</i>	
Intégration dans le système éducatif de l'Enseignement catholique	<input checked="" type="checkbox"/> CC1. faire partager les valeurs de la République <input checked="" type="checkbox"/> CC2. Inscrire son action dans le cadre des principes fondamentaux du système éducatif et dans le cadre réglementaire de l'école <input checked="" type="checkbox"/> CC6. Agir en éducateur responsable selon des principes éthiques <input checked="" type="checkbox"/> CC10. Coopérer au sein d'une équipe <input checked="" type="checkbox"/> CC11. Contribuer à l'action de la communauté éducative <input checked="" type="checkbox"/> CC12. Coopérer avec les parents d'élève <input checked="" type="checkbox"/> CC13. Coopérer avec les partenaires de l'école
Maîtrise et Intégration des savoirs	<input type="checkbox"/> CC7. Maîtriser la langue française à des fins de communication <input type="checkbox"/> P2. Maîtriser la langue française dans le cadre de son enseignement <input type="checkbox"/> CC8. Utiliser une langue vivante étrangère dans les situations exigées par son métier <input type="checkbox"/> CC9. Intégrer les éléments de la culture numérique nécessaires à l'exercice de son métier <input type="checkbox"/> P1. Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique
Expertise dans les apprentissages	<input type="checkbox"/> CC3. Connaître les élèves et les processus d'apprentissage <input checked="" type="checkbox"/> P3. Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves <input checked="" type="checkbox"/> CC4. Prendre en compte la diversité des élèves <input checked="" type="checkbox"/> P4. Organiser et assurer un mode de fonctionnement du groupe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves <input type="checkbox"/> P5 Evaluer les progrès et les acquisitions des élèves <input checked="" type="checkbox"/> CC5. Accompagner les élèves dans leur parcours de formation
Développement Professionnel	<input checked="" type="checkbox"/> CC14. S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel

Moyens mis en œuvre pour éviter les abandons :

Envoi d'un questionnaire en ligne en amont pour recueillir les besoins et les attentes

Sarl Didascal Formation

N° de déclaration d'activité de formateur (ne vaut pas agrément de l'État) : 76300426130 – SIRET N°838 107 290 00010 - APE 8559A
 2 impasse de la Montagnette - 30190 SAUZET Mail : didascal@didascal-formation.fr
 Jean-Luc Dacheux, directeur et responsable pédagogique : 06.13.03.45.78
 Lucie Roumégoux, responsable administrative, référente handicap : 06.42.11.41.83
 Mélanie Delgado, assistante de formation et de gestion : 06.07.26.55.21
 Organisme certifié Qualiopi pour les actions de formation

individuelles. Accompagnement durant les intersessions et après la formation par liste de diffusion ou autre (padlet) permettant des échanges entre les stagiaires et le formateur. Préoccupation de la qualité des conditions d'accueil et de travail en présentiel. Information des stagiaires sur les possibilités d'accès, de stationnement, de restauration et d'hébergement si besoin. Proposition de temps de convivialité durant la formation.

Modalités d'accompagnement durant l'intersession et l'après-formation :

- Création d'une liste de diffusion pour échanger, mutualiser, questionner le formateur
- Envoi par le formateur de documents et outils
- Utilisation interactive d'un mur collaboratif (Padlet)
- Rendez-vous en visioconférence (synchrone)
- Distanciel asynchrone
- Autre (préciser) :

Modalités d'organisation :

Nombre de journée(s) : En fonction de la demande

Durée en heures : En fonction de la demande

Horaires : 09h00-12h00 / 13h30-16h30 (adaptables)

Formatrice : Anne Folens

Évaluation du dispositif (précisez les attendus au regard des objectifs d'évaluation) :

> **en cours de formation** : En fin de chaque session, reformulation de ce qui a été appris et compris, et des projets de réinvestissement ; autopositionnement (4 niveaux) sur les objectifs évaluables de la session.

> **à chaud** : Par le formateur à la fin de chaque session de formation (oral ou écrit), pour régulation du dispositif et à la fin de la dernière session (écrit) pour évaluation du dispositif et des acquis. L'évaluation est individuelle à partir d'un document fourni par l'OF incluant un questionnaire de satisfaction des attentes et besoins et des modalités d'auto-positionnement par rapport aux objectifs annoncés sur le programme de formation et en début de formation (diapositive spécifique).

> **à froid** : Sous forme d'un questionnaire en ligne adressé à l'établissement ou aux stagiaires 3 à 6 mois après la fin de la formation, pour évaluer la mise en œuvre des compétences acquises au cours de la formation.

Sarl Didascal Formation

N° de déclaration d'activité de formateur (ne vaut pas agrément de l'État) : 76300426130 – SIRET N°838 107 290 00010 - APE 8559A

2 impasse de la Montagnette - 30190 SAUZET Mail : didascal@didascal-formation.fr

Jean-Luc Dacheux, directeur et responsable pédagogique : 06.13.03.45.78

Lucie Roumégoux, responsable administrative, référente handicap : 06.42.11.41.83

Mélanie Delgado, assistante de formation et de gestion : 06.07.26.55.21

Organisme certifié Qualiopi pour les actions de formation

> **En différé par écrit** : Une synthèse des évaluations est réalisée par le formateur et transmise à Didascal Formation qui la communiquera à l'établissement.

Obligations de l'établissement d'accueil (formations intra ou inter établissements) :

L'établissement d'accueil s'engage à mettre à disposition du formateur :

- Une salle de dimensions suffisantes, aux normes ERP type R ;
- Si précisé à l'avance, une ou plusieurs salles annexes pouvant accueillir les travaux de groupes (même norme) ;
- Un vidéoprojecteur ou tableau numérique ;
- Un tableau ou paperboard ;
- La possibilité d'effectuer des photocopies si besoin ;
- La possibilité de se connecter à internet (wifi de préférence) ; en cas d'impossibilité, le préciser à l'avance au formateur ;
- Le matériel pédagogique spécifique nécessaire à la formation, si précisé dans le programme ;
- La restauration pour le repas de midi le jour de la session. En cas d'impossibilité, en informer le formateur une semaine avant l'échéance.

Accueil des personnes en situation de handicap :

Didascal Formation a à cœur de proposer un accueil adapté à toutes les personnes porteuses de handicap, quel que soit celui-ci. Nous disposons pour cela d'un réseau de conseil en lien avec l'AGEFIPH. Les personnes porteuses de handicap souhaitant participer à une formation doivent prendre contact avec les assistantes de formation de Didascal Formation qui prendront en charge le suivi de leur accompagnement et prendront les contacts nécessaires.

Sarl Didascal Formation

N° de déclaration d'activité de formateur (ne vaut pas agrément de l'État) : 76300426130 – SIRET N°838 107 290 00010 - APE 8559A

2 impasse de la Montagnette - 30190 SAUZET Mail : didascal@didascal-formation.fr

Jean-Luc Dacheux, directeur et responsable pédagogique : 06.13.03.45.78

Lucie Roumégoux, responsable administrative, référente handicap : 06.42.11.41.83

Mélanie Delgado, assistante de formation et de gestion : 06.07.26.55.21

Organisme certifié Qualiopi pour les actions de formation